

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 7 août 2020

Covid-19 : Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin impose à compter du 9 août le port du masque en extérieur sur les marchés et lors des rassemblements soumis à une déclaration en préfecture.

Le virus continue de circuler en France, il est donc indispensable de respecter les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres.

Le point sanitaire hebdomadaire présidé par Yves Séguy, secrétaire général de la préfecture, en présence notamment de représentants du Conseil départemental, du Président de l'Association départementale des maires de France et de l'Agence régionale de santé, a relevé dans le département une dégradation de la situation sanitaire, accentuée ces derniers jours et une baisse de vigilance sur le respect des distanciations physiques.

Cette augmentation particulièrement élevée du taux d'incidence chez les jeunes semble s'amplifier. C'est ainsi que des personnes malades mais asymptomatiques diffusent le virus.

Le port du masque est une mesure simple et efficace pour se protéger et de protéger les autres. Il est aujourd'hui obligatoire dans les transports en commun et dans les lieux clos recevant du public comme les restaurants, les commerces, ou les marchés couverts.

Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin a décidé de compléter le dispositif en instaurant un arrêté préfectoral imposant jusqu'au 30 août, le port du masque dans d'autres situations : sur les marchés non couverts, les vides greniers, les brocantes ainsi que pour tout rassemblement, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, actuellement soumis à déclaration en préfecture.

En sont exclues les manifestations sportives et artistiques sous réserve qu'elles respectent les protocoles sanitaires en vigueur.

Continuons à respecter les gestes barrières pour freiner la circulation du virus :

- Se laver les mains très régulièrement
- Se distancier d'au moins un mètre de chaque autre personne autour de soi
- Éviter de se toucher le visage
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

Contact presse

Préfecture
Amine Boukhliq
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : amine.boukhliq@bas-rhin.gouv.fr

Agence régional de santé
Mél : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Conseil départemental
Sylvie Mertz
Mél : sylvie.mertz@bas-rhin.fr

AMF
Mél : assoc.maires67@bas-rhin.fr